

DE/VR

Contact : Alain Le Calvé

Tél : +33 (0)1 45 05 70 77

E-mail : [alecalve@gimelec.fr](mailto:alecalve@gimelec.fr)**LA SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT  
DU VEHICULE ELECTRIQUE**

Le 6 juillet 2011

Les Rencontres Internationales des Voitures Ecologiques (RIVE) se tiendront les 6 et 7 juillet 2011 à Alès.

**Partenaire officiel de ces rencontres et membre du Club des voitures écologiques, le Gimélec rappelle la nécessité de faire respecter un haut niveau d'exigence en matière de sécurité des biens et des personnes**, en particulier dans le cadre de la recharge du véhicule électrique.

A ce titre, il considère que la prise dédiée à la recharge du véhicule électrique doit respecter l'acquis normatif existant sur le plan de la sécurité des installations électriques.

Le choix de la prise doit tenir compte de l'augmentation de puissance mise en jeu et ce d'autant plus que la majorité des points de recharge sera située dans l'habitat ou sur les lieux de travail et donc accessible à des publics non professionnels, voire à des enfants.

Ces exigences sont satisfaites par l'adoption des dispositions suivantes :

- Une prise dédiée Mode III type 3, avec obturateurs ;
- Une installation électrique dimensionnée pour accueillir le Mode III ;
- Un appel de charge adaptée aux caractéristiques techniques de la prise domestique ;
- L'usage d'un câble nomade.

Ces exigences figurent dans le Livre Vert « sur les infrastructures de recharge ouvertes au public pour les véhicules décarbonés » auquel le Gimélec a contribué.

*Le Gimélec fédère 230 entreprises qui fournissent des solutions électriques et d'automatismes sur les marchés du transport, de l'énergie, du bâtiment, de l'industrie et des infrastructures.*

*Les entreprises du Gimélec emploient 72 400 personnes en France où elles génèrent un chiffre d'affaires de 11,7 milliards d'euros dont plus de 60% à l'export.*

*Dans un contexte mondial de lutte contre le changement climatique, de raréfaction des énergies primaires et de croissance continue des consommations énergétiques, les entreprises du Gimélec s'inscrivent dans la dynamique de la nouvelle économie de l'énergie durable.*